L'Albenc

N° 61 Avril 2010

Éditorial

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

EDITO

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 22 mars dernier, le budget 2010 exprime un sentiment de prudence par rapport à la crise qui touche également les collectivités.

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 7% par rapport à l'année 2009 en raison du gel des bases d'imposition et de la baisse très importante des droits de mutation.
Cependant, le conseil municipal a souhaité maintenir un bon niveau de fonctionnement et d'investissement pour poursuivre la modernisation de l'Albenc. L'équilibre du budget a nécessité de puiser dans les réserves de la commune en attendant, nous l'espérons tous, de jours meilleurs.

624 450 Euros sont consacrés aux dépenses de fonctionnement : *dépenses courantes de gestion, entretien des routes, des écoles, des équipements sportifs, de l'église, de la mairie, des espaces verts, de l'éclairage public, fonctionnement des différents services de la commune, charges de personnel ….*

353 304 Euros sont consacrés au budget d'investissement pour le remboursement de la dette et la réalisation de nouveaux équipements : *Aménagement des escaliers de la mairie, accès handicapés de la mairie, extension du vestiaire du rugby, achèvement des travaux de viabilisation de la ZA de l'Etournel, parking du Sablon (bordures et revêtement) travaux d'électrification route de la gare, aménagement piétonnier le long du CD 35….*
A noter parmi les chiffres marquants de ce budget 2010, une subvention de 18 512 Euros répartie aux associations locales, une dotation pour le fonctionnement de l'école de 9 870 Euros, en forte hausse pour pouvoir faire face au remplacement d'une partie des livres scolaires et d'un poste informatique, 50 000 Euros pour l'entretien de la voirie, 24 000 Euros pour l'entretien des bâtiments communaux….

La fiscalité, qui est la principale ressource de la commune (50% des recettes de fonctionnement), ne va pas évoluer en 2010. **Le Conseil Municipal, comme il le fait depuis de nombreuses années, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages :** taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti.

Vous trouverez une présentation plus détaillée du budget dans les pages suivantes.
Restant à votre écoute, je vous souhaite à tous, une bonne lecture de ce bulletin trimestriel.

A.BUISSON

Laissez nous respirer !

Depuis la mise en place de la redevance incitative, on observe une recrudescence des feux sur la commune. Des fumées âcres, des odeurs désagréables envahissent l'atmosphère de l'Albenc.

Allons-nous nous empoisonner les uns les autres ?

Allons-nous produire plus de dioxine que ne le ferait un incinérateur dont personne ne voudrait ?

1 kg de déchets brûlés dans le jardin ou dans un poêle émet autant de dioxine qu'une tonne de déchets brûlés dans un incinérateur.

Nous vous rappelons que les papiers peuvent être éliminés dans le bac bleu, les emballages cartonnés ou plastiques dans le bac jaune. Les déchets verts peuvent être compostés ou amenés à la déchèterie.

Que reste-t-il ?

Des ordures ménagères résiduelles à déposer dans le conteneur semi-enterré. L'expérience montre que l'effort de tri permet de réduire le coût de la redevance ordures ménagères.

Nous comptons sur le bon sens de chacun pour préserver la qualité de l'air que nous respirons. Les jeunes enfants, les insuffisants respiratoires et même les voisins vous en seront reconnaissants !

Faudra-t-il prendre des mesures de police pour mettre fin à ces pratiques illégales qui mettent en danger la santé d'autrui ?

Arrêté préfectoral du 05-05-2008, en application de l'article L541-1 du code de l'environnement, interdit de mettre le feu à tous dépôts d'ordures ménagères, et réglemente le brûlage des déchets végétaux.

L'équipe rédactionnelle :
Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.

Interview sur le thème de l'urbanisme

Henri Cazes, adjoint en charge de l'urbanisme nous répond

Extrait de questions posées par des habitants et des élus de l'Albenc.

Question : Quels sont vos objectifs d'urbanisation pour les années à venir ?

Henri Cazes : *Nous avons exprimé lors de la réalisation du PLU, notre volonté de maitriser la croissance. L'application stricte du PLU (Anciennement POS) devrait nous permettre d'atteindre cet objectif même si nous ne sommes pas maître de la volonté des propriétaires qui possèdent des terrains constructibles.*

Q : Actuellement, quelles sont les entreprises implantées sur la ZA l'Albenc-Chantesse ?

HC : *La zone intercommunale de l'Albenc-Chantesse officiellement dénommée la zone de la Croix de l'Etang a été partagée en 6 lots :*

- ➜ *Vangi-VVB-Verdure Bois*
- ➜ *Borel Menuiserie Charpente Zinguerie*
- ➜ *Martinais SCI Lucky Luke Pépinière d'Entreprises*
- ➜ *Pattard Maçonnerie Construction*
- ➜ *Pattard Mécanique Automobile*

Le dernier lot réservé par la SCREG devrait être attribué à une nouvelle entreprise par la Commission Economie de la CCV.

Q : Quand débuteront les travaux des commerces ?

HC : *Comme il a été dit dans le dernier bulletin municipal, la consultation des entreprises est en cours et les travaux de la première phase devraient commencer début juillet 2010.*

Les travaux de démolition de l'ancienne auberge seront visibles en juin.

Q : Qu'en est-il du projet de l'extension de la cantine ?

Il a fallu se rendre à l'évidence les choix budgétaires nous ont obligés à repousser ce projet (130 000 €) Nous avons pris en compte la stabilité des effectifs et le bon fonctionnement des deux services pour prendre cette décision. Le projet d'extension de la cantine est prêt ; il sera réalisé sans faute en 2011.

Q : Y a-t-il d'autres grands projets prévus ?

HC : *La prochaine zone qui pourrait être ouverte à l'urbanisation se situe sur une partie de Malan. Cette ouverture sera conditionnée à des travaux d'équipements :*

- ➜ *Réaliser une étude d'aménagement de la zone*
- ➜ *Amener l'eau potable (pompe de relevage)*
- ➜ *Réaliser l'assainissement*
- ➜ *Renforcer le réseau électrique*
- ➜ *Adapter la voirie (travaux importants)*

Le Conseil municipal a jugé que l'urbanisation de Malan n'était pas un projet prioritaire compte tenu des coûts financiers pour la commune. Ces projets nécessiteront la participation financière des lotisseurs.

Pour ma part, je vais essayer d'étudier la possibilité d'implanter un établissement médicalisé ou une maison de retraite sur la zone.

Q : Et pour les petits projets : cabane de jardin, clôture, piscine, garage…quels sont les formalités pour ces travaux ?

HC : *Je vous conseille en premier lieu de vous renseigner à la mairie. Les formulaires nécessaires sont accessibles sur www.urbanisme.equipement.gouv.fr et sur le site de l'Albenc.*

Q : Pour conclure quel thème voudriez vous aborder ?

HC : *Pour rester dans l'actualité, je voudrai évoquer les problèmes liés aux risques naturels. La réalisation du PLU, nous a permis de nous doter d'une carte des aléas listant les risques sur notre commune. Les principaux étant :*

- ➜ *Le risque d'inondation sur la rive gauche de l'Isère non habitée, à Mayoussière, sur les bords de la Lèze*
- ➜ *Le risque de glissement de terrain : sur la partie nord de la commune, en particulier à Pierre Brune*

Toutefois, rassurez vous les risques naturels sur la commune sont relativement faibles et la délivrance des permis est strictement dépendante de la carte des aléas.

Q : Finalement, ce n'est pas si simple l'urbanisme ?

HC : *Et oui, les lois et règlements sont très nombreux et complexes ! Mais la principale difficulté consiste à assurer une dynamique à notre village tout en préservant son identité et sa qualité de vie.*

Echos du Conseil municipal

Séance du 21 décembre 2009

Présentation des projets d'urbanisation à Malan

Considérant l'ampleur du projet et les plans de construction en cours sur la commune, le conseil considère que ce projet n'est pas prioritaire. Le financement des études et de la totalité des équipements ne doit pas incomber à la commune.

Aménagement de la déviation poids lourds du passage à niveau de la gare

Un projet de déviation passant par la ZA de l'Etournel a été étudié pour éviter qu'un poids lourd venant du village soit bloqué sur le passage à niveau. Ces travaux seront financés par le conseil général (50%). Le Conseil municipal demande une subvention complémentaire à RFF.

Travaux d'électrification le long du CD 35

ERDF va enfouir la ligne moyenne tension entre la poste et la ZA de l'Etournel. A cette occasion, la ligne basse tension sera également enterrée et l'éclairage public sera complété et modernisé.

Séance du 8 Février 2010

Renouvellement de la convention avec la SPA

La SPA du Nord-Isère assurera la récupération et l'accueil des animaux errants capturés sur la commune.

Augmentation de la taxe locale d'équipement

Cette taxe a pour objet de financer les travaux d'équipements publics communaux. Le Conseil municipal constate que la mise en place du nouveau dispositif de financement d'extension et de renforcement des réseaux, fait supporter à la commune des charges supplémentaires lors des constructions.

En conséquence, le Conseil municipal approuve l'augmentation de cette taxe et décide de la passer au taux maximum de 5%.

Dossiers de demandes de subventions dans le cadre de la dotation globale d'équipement.

Quatre dossiers ont été transmis en préfecture, dans le cadre de la DGE, avec les priorités suivantes :

-1- Extension de la cantine scolaire

-2- Aménagement de la mairie pour l'accessibilité des handicapés et pour la rénovation des escaliers extérieurs.

-3- Extension des vestiaires et des douches du terrain de rugby.

Séance du 22 Mars 2010

Le conseil a approuvé les comptes administratifs 2009 de la commune et des commerces.

Le conseil a voté les budgets primitifs 2010 de la commune et des commerces.

Le budget 2010 est présenté dans ce bulletin.

Les compte-rendu administratifs complets des Conseils Municipaux sont consultables :

- sur le tableau d'affichage de la mairie,

- sur le site : albenc.sud-gresivaudan.org

Broyeur à louer !

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux du jardin vont reprendre. Nettoyage et taille vont occuper nos week-end.

Nous vous rappelons toutefois que le brûlage des végétaux est réglementé. Il est également dommage de détruire de la matière organique, riche en nutriments pour la terre de notre potager ou le rempotage de nos plantes.

La plupart d'entre-nous se sont mis à composter.
Ainsi pour obtenir un compost de qualité, celui-ci doit comporter de la matière humide (épluchures, restes de repas, etc..) et de la matière sèche (broyat de branches, paille, feuilles …).
C'est l'addition de ces deux matières et le brassage régulier du tas de compost qui permet d'obtenir un produit intéressant.

Cet appareil est mis à la location pour les albinois. Les tarifs très attractifs sont les suivants :
6 € la demi-journée
10 € la journée
18 € le week-end.

Afin d'apporter une réponse supplémentaire à l'élimination et la valorisation des déchets verts qui peuvent également être déposés à la déchèterie, la commune vient d'acquérir un broyeur électrique.

Ce broyeur permet de transformer des branchages jusqu'à 35 mm de diamètre ; les branches d'une taille supérieure ne sont pas adaptées à cet appareil.
Le choix de l'appareil a été fait en fonction de son niveau de sécurité et pour permettre un transport facile. Il rentre dans une voiture dont les sièges-arrière sont rabaissés et ne pèse que 45 kg.

Pour réserver le broyeur contacter : Christelle Guionneau : Tél. 04 76 36 50 25 - Port. 06 76 33 43 08
Ou Cheryl Rolland : Tél. 04 76 36 78 99 - Port. 06 84 14 80 59
Vous pouvez vérifiez la disponibilité du matériel sur le site de l'Albenc, page services.

Quel avenir pour le bureau de poste ?

M.Monnet, Directeur de projet de la Poste à Grenoble et M.Serieys, Directeur d'établissement à Saint Marcellin sont venus s'exprimer devant le Conseil municipal le 22 mars. Selon leur mode de calcul, l'activité réelle du bureau de poste de l'Albenc est de 8,14H par semaine avec une fréquentation moyenne de 40 clients par jour. Même si cette fréquentation reste stable depuis 2008, elle est inférieure à celle des bureaux du secteur.
Compte tenu des moyens actuels dont elle dispose, la Poste ne peut plus assurer un service de 24,5H hebdomadaires à l'Albenc.
Mrs Monnet et Serieys ont présenté trois options possibles pour maintenir une présence postale à l'Albenc :

- agence postale communale
- relais poste commerçant
- maintien du bureau actuel avec une ouverture réduite à deux jours par semaine.

M. le Maire et le Conseil ont exprimé leur attachement au service public de la Poste, essentiel à la vie communale. Un service indispensable pour les entreprises, les associations, les personnes âgées et tous les autres usagers.

Affaire à suivre…

Comité des Fêtes en sommeil

Seulement dix personnes dont six conseillers municipaux ont participé à l'assemblée générale du 5 mars. L'assemblée n'a pas pu constituer un nouveau bureau.

En conséquence, la vogue 2010 ne sera pas organisée.
Pas de tir de feu d'artifice, pas de banquet communal, pas d'autres manifestations prévues.

Le Comité des fêtes ressuscitera-t-il en 2011 ?
Avec votre participation, nous l'espérons !

Chiens Dangereux

Depuis le 1er janvier 2010, tout propriétaire ou détenteur de chien dangereux doit être titulaire d'un permis de détention, délivré par le maire de sa commune.
Cette loi concerne les chiens de 1ère catégorie, de type Staffordshire Terrier , Américan Staffordshire, Mastiff, Tosa non inscrits au LOF (Pittbuls et Boerbulls) et ceux de 2ème catégorie de race Staffordshire Terrier, américan stafforshire terrier, Rottweiller, et Tosa inscrits au LOF et les chiens de type Rottweiller et Dogue définis par un corps massif et épais, une forte ossature et un cou épais.
Pour obtenir ce permis, les propriétaires de ces chiens devront fournir les pièces suivantes en mairie :

- Certificat d'identification
- Certificat de vaccination antirabique
- Assurance Responsabilité Civile
- Certificat de stérilisation pour la 1ère catégorie
- Evaluation comportementale du chien (faite par un vétérinaire)
- Attestation d'aptitude du maître (formation de 7 heures délivrée par un formateur habilité)

Les propriétaires ou détenteurs doivent se renseigner auprès de leur préfecture pour connaître la liste des formateurs agréés publiée sur le site de la préfecture : www. legifrance.gouv.fr et doivent prendre immédiatement rendez-vous chez un des formateurs.
Les propriétaires qui n'ont entrepris aucune démarche pour se mettre en règle au 1er janvier 2010 pourront être sanctionnés car ils auront ainsi manifesté leur intention de ne pas respecter la nouvelle loi.
Les contrevenants risquent jusqu'à 3 mois de prison et 3750 € d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie de l'animal.

Etat-Civil

Naissance

Hidan, Jean-Claude, Raymond MIGUET0
09 Janvier 2010

Younes ATTALAH
18 Janvier 2010

Lucie, Henriette, Thérèse HIBON
10 février 2010

Liséa, Nina, Tessa, Louna MARTINAIS
12 février 2010

Evan DERVILLEE
20 février 2010

Gabin, Aurélio, Roger ROCCHI
23 mars 2010

Joan, Fabien, Matis CICERON
24 mars 2010

Décès

M. Henri LAURENS	10 février 2010
M. Georges PICHERET	02 mars 2010
M. Elie LOCATELLI	21 mars 2010

BUDGET 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT

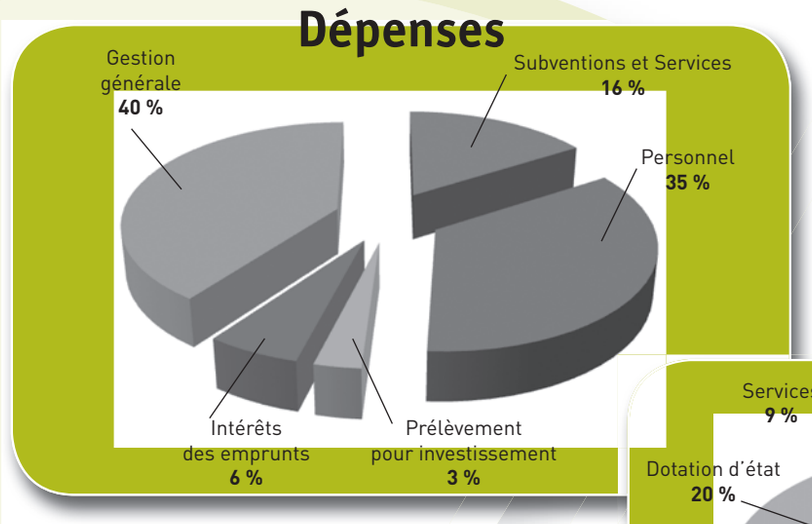

Dépenses
578 € par habitant

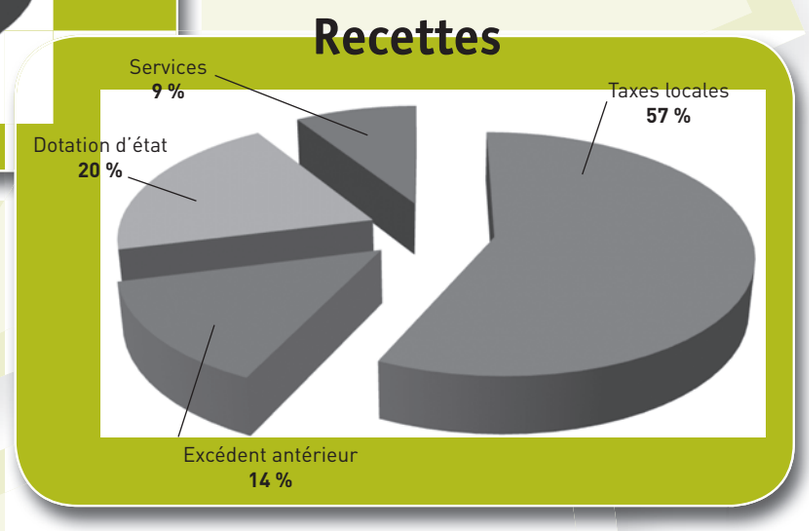

Un budget serré par temps de crise

La mairie, comme toutes les autres collectivités est touchée par les conséquences de la crise :
diminution des ressources (baisse de 40% des droits de mutation par exemple), restriction des subventions d'équipement, report en 2011 du versement d'une partie des subventions du Conseil général.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT RIGOUREUX SANS AUGMENTATION DES TAXES LOCALES

Les recettes de fonctionnement sont inférieures à celles de 2009.
Le Conseil a fait le choix d'une gestion rigoureuse des dépenses à caractère général pour ne pas emprunter et ne pas augmenter les impôts locaux.
Une dotation exceptionnelle a été attribuée à l'école pour l'achat de manuels correspondant à de nouveaux programmes.

Taxes d'imposition

TAXES	TAXES APPLIQUEES PAR LA COMMUNE	PRODUIT FISCAL ATTENDU EN €	TAUX MOYENS DES COMMUNES DE L'ISERE
Habitation	9,59	91 163	13,20
Foncière sur les Propriétés bâties	17,21	121 158	26,22
Foncière sur les Propriétés non bâties	50,58	32 725	56,29

BUDGET 2010

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

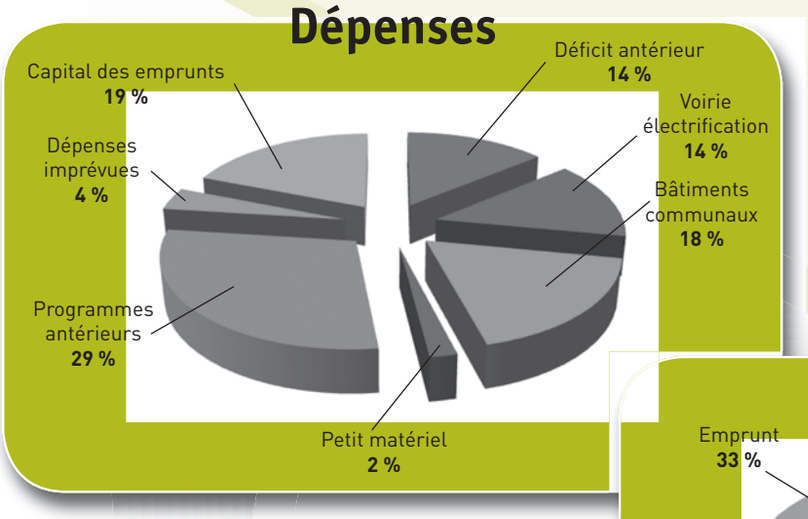

Recettes
330 € par habitant

Recettes

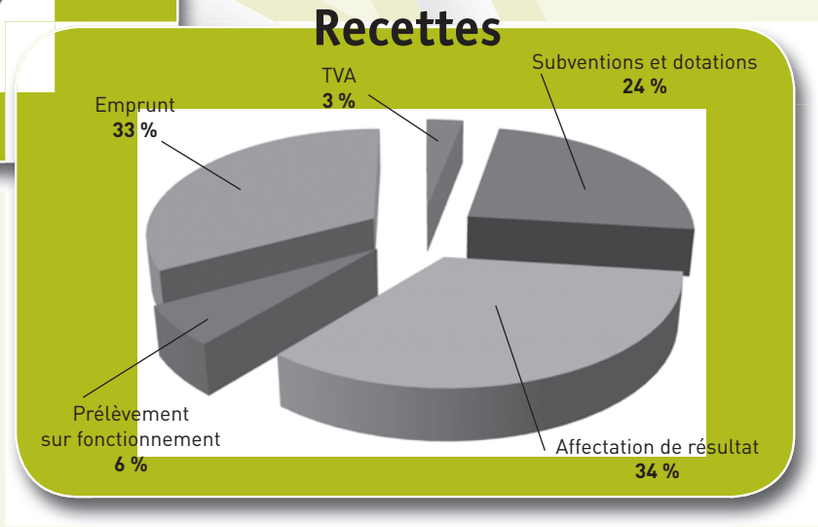

UN IMPORTANT PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FINANCE A L'AIDE D'UN EMPRUNT

Le Conseil a décidé du report du projet d'extension de la cantine mais de nombreux travaux d'équipement indispensables pour la commune seront réalisés. Ils permettront de participer à notre niveau à la relance de l'économie. L'emprunt contracté n'alourdira pas à moyen terme la dette de la commune.

Subventions accordées aux associations de la commune

Espace Nature Isère	900 €
Amicale boules	300 €
Amicale des donneurs de sang	80 €
Arc en ciel Vinois	50 €
A.C.C.A.	100 €
Club de l'âge d'or	310 €
Comité des fêtes	300 €
I.M.P. section Vinay	90 €
M.J.C. Fonctionnement	3 350 €
M.J.C. Activités	4 450 €
M.J.C. Feu de la St Jean	1 100 €
Restos du cœur de St Marcellin	200 €

S.P.A.	282 €
Sou des écoles	1 800 €
Sou des écoles (Complément legs Collonge)	350 €
Souvenir français	30 €
U.M.A.C.	40 €
Union sportive Albinoise (Rugby)	3 500 €
Union sportive Albinoise (Rugby) (école-14 ans)	255 €
MJC (pour section Roller hockey-enfants-14 ans)	270 €
MJC (pour section Badminton-enfants-14 ans)	255 €
Autres associations-Dotations jeunes	500 €
TOTAL	18 512 €

Les humeurs d'Alby Lanoix

Et ben dis donc ! Quel hiver…..

Le réchauffement climatique c'était pas pour nous cette année.

Quelle galère cette neige ! Pourtant Bernard et Claude n'y sont pas allés avec le dos de la pelle…ils s'en sont donnés du mal pour tenir déneigé.

Ha ! la météo….

C'est vrai que maintenant on allume la télé et hop on sait le temps qui va faire demain.

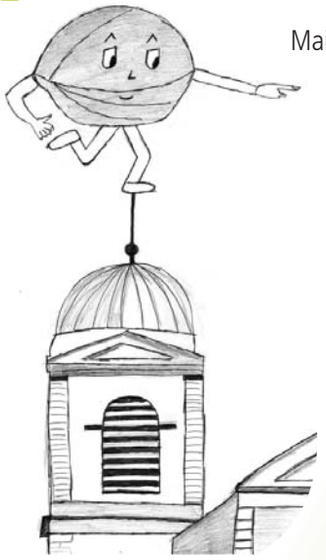

Mais à l'Albenc, pas besoin de tous ces « parisiens » avec leurs prévisions soit disant scientifiques….

Nous ici, on a un dicton infaillible : « Quand le coq regarde la Vierge, n'oubliez pas votre parapluie ! »

C'est un ancien qui m'la expliqué. Ça veut dire que quand la girouette sur le toit de l'église se tourne vers Notre-Dame-De-L'osier, y a la pluie qui débarque.

Et vous pourrez vérifier, ça marche encore…

A bon entendeur, Salut

Signé Alby Lanoix

RÉUNION PUBLIQUE
le Vendredi 30 avril 2010 à 20 h

Économies d'énergies et énergie renouvelables

L'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) est née du Programme National d'Amélioration de l'Efficacité Energétique. **L'AGEDEN** fait partie du réseau mis en place par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

L'AGEDEN est à la disposition de tous les habitants du département de l'Isère pour leur apporter gratuitement des conseils pratiques sur les moyens de réduire leur facture énergétique tout en préservant l'environnement, en mettant à leur disposition des spécialistes de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. 50% des consommations d'énergie dépendent des actes quotidiens des particuliers.

Quel type de chauffage utiliser? Comment choisir ses appareils électroménagers?
La mission des Espaces Information Energie est d'assurer un **service gratuit, neutre et indépendant**, en donnant priorité à la maîtrise des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables.
Les conseillers de l'AGEDEN vous reçoivent sur rendez-vous, à leur permanence de Grenoble ou à l'occasion de permanences décentralisées **(chaque 3ème mercredi du mois à Saint Marcellin)** et répondent à vos questions sur :

- les équipements de l'habitation
- l'isolation thermique
- les systèmes de chauffage
- les énergies renouvelables
- les aides de l'Etat et des collectivités (subventions et déductions fiscales)
- les transports
- l'éco-consommation

Pour des études approfondies, vous serez orientés vers les organismes, bureaux d'études ou entreprises compétentes.

Informations pratiques
AGEDEN - Energies Renouvelables en Isère
Le Trident - bât. A - 34 avenue de l'Europe, Grenoble
Tel : 04 76 23 53 50 - Fax : 04 76 23 53 51
Email : infoenergie@ageden.org - site internet : http://www.ageden.org

Calendrier des Manifestations

Journée « Tous en roller »
MJC section roller
Samedi 10 avril 2010

Vente de fleurs
Sou des Ecoles
Dimanche 25 avril 2010

Expo dessin
Atelier Caméléon
Section dessins pastels MJC
Samedi 5 et dimanche 6 juin 2010

Kermesse
Sou des écoles
Vendredi 11 juin 2010

Les Récréatrales
MJC
Samedi 12 et dimanche 13 juin
(à Chantesse)

Feux de la St Jean
MJC
Vendredi 18 juin 2010

Gala Danse
Section danse MJC
Samedi 19 juin 2010

Festival de l'Avenir au Naturel
Espace Nature Isère
Samedi 4 septembre
et Dimanche 5 septembre 2010

Samedi « Tous en roller » à l'Albenc

Samedi 10 avril 2010, à l'occasion des 10 ans de la section roller de l'Albenc, tous les Albinois pourront à nouveau s'adonner aux sports de glisse tels le roller, le skate ou le roller hockey grâce aux conseils avertis de moniteurs diplômés.

Le samedi matin, deux courses de roller seront organisées, l'une ouverte à tous les amateurs, petits et grands, et l'autre réservée aux licenciés.

L'après-midi, les spectateurs pourront admirer les exploits et les prouesses de professionnels ou de sportifs classés dans différentes disciplines puisque des démonstrations seront faites en roller acrobatique avec le club de Sassenage, du roller artistique et des matchs de roller hockey seront organisés entre différentes équipes. De plus, des séances d'initiation gratuites seront proposées en roller, skate et course de vitesse.

Le samedi soir, un repas composé de petits cochons rôtis et de gratin dauphinois sera proposé au tarif de 10 €.

La section roller de l'Albenc vous attend pour participer à cette journée.

Section Dessin Pastel

Il aura fallu tout comme le bon vin, 10 ans de maturation à la section Dessins Pastels de la MJC pour se faire et se trouver un nom :

L'Atelier Caméléon.

Ce nom évoque une palette infinie de couleurs et adresse un clin d'œil amical à Léon Rodrigues, leur prof depuis toutes ces années.

La bonne humeur et la convivialité qui se sont installées au fil des ans, ont accompagné le travail de chacun avec toujours à l'esprit un souci de qualité et de perfection.

Une expo pour fêter les 10 ans, et montrer le parcours accompli, se tiendra donc à la salle des fêtes de l'Albenc, les **5 et 6 juin 2010**. Vous pourrez admirer de nombreux paysages, portraits, natures mortes et reproductions, dont la qualité d'exécution vous surprendra.

Pour les plus impatients, il est également possible de voir une partie de leur travail, au Grand Séchoir, en parallèle de l'exposition Jean Vinay, sur le thème « A la manière de Jean Vinay », jusqu'à mi-avril.

« Bon vent et longue vie à l'Atelier Caméléon ! »

Pour joindre l'atelier Caméléon : responsable Fanny Vadon 04 76 36 54 14

Dessin stage de printemps pour enfants - ados

du 12 au 16 Avril 2010 - De 9h30 à 12h
Lieu : MJC de l'Albenc (salle à côté la Mairie)
Animé par Léon RODRIGUES
A partir de 8 ans
Réalisations au cours du stage :
- Créer son (ses) propre(s) personnage(s) de BD
- Réaliser sa planche de Bande dessinée (classique ou Manga)
- Sortie Top chrono (expérience extérieure)

Tarif du stage : 40 €
Exposition en fin de stage
Pour tous renseignements et inscriptions, contactez : Mme VADON Fanny au 04.76.36.54.14

Stage effectué sous réserve d'un nombre suffisant d'inscription (10 participants maxi)
MJC SECTION DESSIN
PROFESSION SPORT 38

Tous à vos souris

Bonjour à tous!

Avec l'arrivée du printemps, il y a encore du nouveau sur le site de l'Albenc : **albenc.sud-gresivaudan.org**

En effet, depuis quelques semaines, votre site a fait peau neuve et vous pouvez également admirer le nouveau bandeau de la page d'accueil. De plus, un tas de pages ou d'onglets ont été ajoutés ou modifiés :

- dans la page « Vie municipale », un onglet « Arrêtés et règlements divers » a été ajouté; dans l'onglet formulaires administratifs des liens pour l'urbanisme
- une page « Petite enfance » a fait son apparition;
- le plan de la commune est accessible dans la page « Présentation de la commune »;
- 2 nouveaux onglets ont également vu le jour dans la page CCAS (n° utiles et d'urgence, ainsi que les permanences diverses).
- dans la page services le planning de la location du broyeur est en ligne

Alors, allez vite prendre connaissance de toutes ces nouveautés, et soyez encore plus nombreux à vous rendre sur le site afin de battre le record de février 2010 : 11 000 connections!!!

Vous pouvez toujours nous soumettre vos idées ou suggestions à l'adresse e-mail suivante : web.lalbenc@orange.fr

AVIS AUX COMMERCANTS et ARTISANS de la commune :

Si vous souhaitez enrichir le site d'une photo ou d'un commentaire concernant votre commerce ou vos horaires d'ouverture, n'hésitez pas à nous contacter.

Adresse du site : **http://albenc.sud-gresivaudan.org**

Histoire

JEAN VINAY (1905-1978)

Jean Vinay aimait jouer aux boules. Cette entrée en matière permet de bien situer la personne de Jean Vinay, indissociable de celle du peintre. Dans son village de L'Albenc , il jouait aux boules, car il aimait les gens : ses amis d'enfance « le Gust, le Zozo, le Théo et le Tabert… », ses connaissances, ses amis, mais aussi des inconnus d'ici, et d'ailleurs.

Jean Vinay fut pour moi comme un père spirituel, mon confident, quelqu'un qui m'a fait partager ses valeurs de tolérance, de respect, de générosité, de simplicité et de droiture. Avec sa prestance et son sens de l'humour, ensemble nous discutions pendant des heures mais lui restait discret, et ne tombait jamais dans la vulgarité. Très cultivé, il s'intéressait au monde aussi bien qu'à la vie locale, et lisait de nombreux journaux de tous bords.

Sa femme Renée, avec qui nous avons partagé la douleur de la perte d'un être aimé, organisait la vie quotidienne, le protégeait, l'entourait, le laissant tout entier à son art.
Il ne parlait que rarement de sa vie d'avant Renée : sa maladie, la tuberculose qui l'a longtemps affaiblie, sa première femme, son divorce, la perte d'un neveu qui lui était cher ; des coups durs qui ont provoqué chez lui une grande foi dans l'humain … et une volonté de fer.
Il n'était pas colérique mais pouvait prendre de grandes colères devant l'injustice, l'intolérance ou la bêtise.

Il a toujours refusé de peindre à la commande, gardant ainsi son indépendance, se protégeant de la facilité du confort.
Il travaillait sans relâche, reprenait ses tableaux, une fois, deux fois, cinq fois… Son atelier de l'Albenc, était rempli de tableaux … en cours qu'il retouchait parfois pendant plusieurs années. Cet atelier fut toujours un lieu particulier, bien différent de celui de Paris. Il se situait au rez-de-chaussée, dans la maison de sa mère. Il n'a pu d'ailleurs se résigner à en changer, malgré la construction d'un atelier neuf plus vaste au 1er étage de son habitation. Il disait que son ancien atelier donnant sur son jardin avait une âme, c était une partie de lui.
Les murs de l'atelier étaient peints en bleu outre mer ; il y accrochait ses tableaux. Il y avait là : le prie dieu de sa mère… qui servait de table à encadrer ses toiles, à droite un bureau, un établi, sous les baies vitrées, sur lequel se trouvaient ses outils de peintre, à gauche une cheminée qui servait de rangement pour les toiles vierge et les cadres, au centre un grand chevalet sur lequel il peignait et un plus petit où séchaient ses toiles. A leurs pieds d'autres toiles en attente et à l'entrée un coin pour s'asseoir avec ses amis.

En regardant ses tableaux, il me disait « tu vois, voilà mes enfants !... » On l'a beaucoup écrit : il était proche de la nature ; j'irai, pour ma part, plus loin : il transcendait la nature. « Nous sommes entourés de paysages ici » disait-il. Ses peintures sont un réquisitoire sur la vie. On y ressent son inquiétude et sa sensibilité à fleur de peau. Il était grand ramasseur de champignons, qu'il préparait lui-même. On ne s'étonne plus de son choix de peindre sur motif. Il faut l'imaginer partir à vélo, son chevalet portatif au dos, choisir son sujet, un paysage, trouver le bon angle, chercher une lumière particulière. Il peignait comme un paysan dauphinois cultive sa terre, dans le respect et l'amour de la nature. Il faisait peu de croquis. La générosité de son regard permettait des sujets variés : il a également réalisé de nombreux portraits.

Il y a toujours des regrets bien sûr : de ne pas l'avoir assez écouté, pas assez aimé mais je sais qu'avec sa capacité à toucher l'essentiel, il sentait l'admiration que je pouvais avoir pour lui. Je suis heureux que l'exposition de ses oeuvres offre à ceux qui le connaissaient ou à ceux qui découvrent sa peinture, un regard particulier sur les paysages dans lesquels nous vivons.
« Sa vallée heureuse,… Son Dauphiné » que Jean VINAY aimait tant retrouver de Pâques… à fin novembre.

Merci à Jean Olive, filleul de Jean Vinay, qui nous autorise à publier ce témoignage, lu à l'occasion du vernissage de l'exposition au Grand Séchoir, le 30 octobre 2009.

La peinture de Jean Vinay à l'honneur !

Ne manquez pas deux expositions :

Jean Vinay, ma vallée heureuse, au Grand Séchoir jusqu'au 5 septembre 2010. Vues sur mer, au Musée départemental de Saint Antoine l'Abbaye (entrée gratuite).

Un des peintres contemporains les plus attachants, de par sa simplicité et sa discrétion mais aussi par la sensibilité et la continuité de son œuvre. Jean Vinay visait un but simple, difficilement accessible…
« Quand le peintre trouve l'accord des volumes, des masses, des poids, des intersections de lignes, quand il entend le chant des couleurs, de la matière, de la lumière, il participe à la musique du monde. Il est heureux et son cœur est plein d'amour ».

Retrouvez sur le site de l'Albenc un article paru dans le bulletin n° 19 de la Communauté de communes: « Jean Vinay, peintre du Dauphiné ».

Biographie

1905 : naissance à Saint Marcellin le 2 février.
1933 : Jean Vinay s'installe à Paris. Il apprend les rudiments de son art dans la rue et vit de petits boulots.
1940 : Jean Vinay franchit la zone libre. Il reste en Algérie et en Afrique du nord où il rencontre Albert Marquet qui influence profondément l'homme et le peintre.
1946 : retour à Paris ; il expose à la galerie Raspail.
1947 : l'exposition Durand-Ruel le révèle au grand public.
1960-1970 : Jean Vinay devient « le peintre de Paris »
1963 : séjour à Venise. Les perspectives architecturales, les effets de lumière et les reflets de l'eau le subjuguent.
1960 : retours de plus en plus fréquents dans sa maison familiale de l'Albenc.
1969 : il se retire définitivement à l'Albenc.
1978 : décès de Jean Vinay le 23 août Il repose au cimetière de l'Albenc.
1979 : ouverture du Musée Jean Vinay, musée départemental de Saint Antoine l'Abbaye.

Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé